

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 29 septembre 2020 a approuvé les délibérations suivantes :

- Modalités de mise en œuvre du vote à bulletin secret
- Procès-verbal du conseil d'administration en date du 16 décembre 2019
- Compte financier 2019 et affectation du résultat
- Débat d'orientation budgétaire 2021
- Don de l'association ANTS
- Règlement des études
- Dispositif d'octroi d'une aide financière destinée à l'achat d'ordinateur par certains étudiants boursiers
- Adoption des articles 5.2 et 8 des statuts de la Comue « Université de Lyon »
- Désignation des représentants au sein du conseil d'administration du Musée des confluences
- Désignation du représentant au sein du conseil d'administration de l'ENS Paris-Saclay
- Composition des instances
- Avenant n°2 à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives au contrat de partenariat du site Monod

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 29 septembre 2020 a pris connaissance des points suivants :

- Rapport de gestion 2019
- Présentation de la démarche d'évaluation HCERES de l'établissement
- Idex

- Décisions et conventions prises en vertu de la délégation de pouvoir
- Conditions et santé au travail
 - Bilan annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et présentation des rapports annuels 2019 des médecins de prévention
 - Programme annuel 2020 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Fait à Lyon, le 29 septembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon
Jean-François PINTON

